

Concertation publique sur le réaménagement de l'aéroport Nantes Atlantique

C'est le moment de vous défendre !

***Bouaye Avance** est une association citoyenne de soutien aux élus de la majorité municipale de Bouaye. Elle rassemble les citoyens de la commune qui partagent les valeurs de démocratie, de solidarité et de progrès social et s'intéresse à tout ce qui touche la vie locale : ses membres se sont donc particulièrement mobilisés dans la concertation sur le réaménagement de l'aéroport Nantes Atlantique.*

*L'association **Bouaye Avance** a pour président M. Christian RIVAUD et son siège est situé au 15, rue Jouetterie-Cresne - 44830 – Bouaye (mail : contact@bouaye-avance.fr - site internet : <http://bouaye-avance.fr/>).*

Le 17 janvier 2018, le gouvernement a décidé de ne pas transférer l'aéroport de Nantes Atlantique à Notre-Dame-des-Landes. Depuis, nous avons tous constaté une augmentation des survols d'avions : plus d'appareils et des trajectoires de moins en moins respectées au décollage, en plus du bruit et des particules nuisibles à la santé... Ce n'est pas étonnant : l'aéroport de Nantes Atlantique affiche la plus forte progression des grands aéroports français. En 2018, près de 6,2 millions de voyageurs ont pris l'avion et/ou atterri à Nantes Atlantique, soit 13% de passagers en plus qu'en 2017.

La DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile), service de l'Etat, est le maître d'ouvrage du projet de réaménagement de l'aéroport de Nantes Atlantique et organise la concertation publique **entre le 27 mai et le 31 juillet 2019**.

Le projet soumis à la concertation publique doit recueillir les avis des populations sur la modernisation et le réaménagement de l'aéroport. Il est de porter la capacité de l'aéroport à 9 millions de passagers annuels. Un potentiel d'agrandissement jusqu'à 15 millions de passagers est aussi envisagé. Pour répondre à l'évolution de ce trafic, la DGAC propose 5 scénarios de réaménagement :

1. aucun changement d'orientation et de longueur de la piste existante Nord-Sud (2 900 m) ;
2. allongement de la piste de 400 m vers le sud ;
3. allongement de 800 m vers le sud ;
4. création d'une nouvelle piste légèrement désaxée en « V » par rapport à l'actuelle ;
5. création d'une nouvelle piste transversale Est-Ouest

Pour plus de détails, cf. la cartographie en ligne sur le site : <http://bouaye-avance.fr/>

Le coût du réaménagement de Nantes Atlantique a été estimé par l'autorité environnementale : il peut s'élever jusqu'à **1,15 milliard d'€** (avec le scénario de la piste transversale), à comparer aux **561 millions d'€** pour le transfert à NDDL, **soit deux fois plus**, sans compter l'indemnité que l'Etat devra verser à Vinci pour dédommagement suite à l'abandon de NDDL !

L'enjeu de cette concertation publique est essentiel car l'Etat va décider d'un projet de réaménagement de l'aéroport de Nantes Atlantique pour les 50 prochaines années en choisissant parmi les différents scénarios soumis à cette concertation. **C'est dire si la participation de tous à cette concertation est fondamentale pour l'avenir de notre commune !**

Bouaye Avance invite donc les Boscéens à participer massivement à cette concertation publique afin que d'autres ne décident pas à notre place du destin de notre commune. C'est la raison pour laquelle **Bouaye Avance vous invite à vous mobiliser aux côtés des élus de la Ville de Bouaye pour défendre notre avenir.**

Pour combattre les scénarios dangereux pour les habitants de Bouaye présentés par la DGAC à cette concertation publique, voici l'avis que déposera Bouaye Avance :

- **NON à l'extension du trafic aérien à l'aéroport de Nantes Atlantique,**
- **NON à la piste transversale,**
- **OUI à la seule alternative permettant de concilier développement aéroportuaire et protection de la population : LE TRANSFERT ! ».**